

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

TOME TRENTE ET UNIÈME

1912

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
PASSAGE DE L'HÔTEL-DIEU, 36-38

PARIS
MASSON et C^{ie}, LIBRAIRES
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1913

Notre pays, pauvre en paléolithique, possède des richesses incalculables au point de vue des textes des habitations lacustres. Une visite des Musées les plus réputés de Suisse s'imposait. Et c'est pour cette raison que le Comité du Congrès avait organisé un voyage achéologique en Suisse. Successivement à Neuchâtel, à Bâle, à Schaffhouse, à Zurich, à Lucerne, à Berne et à Lausanne, les congressistes furent aimablement reçus. A Neuchâtel, une tranchée avait été préparée dans la station néolithique de Treytel, chaque congressiste emporta même un petit souvenir sous forme d'un objet préhistorique.

*
**

J'espère n'avoir oublié aucun nom, aucune communication, cela serait cependant possible, car la XIV^e Session a énormément travaillé.

En 1915, ce Congrès international se réunira à Madrid.

DE QUELQUES RAPPORTS DE L'ÉVOLUTION DE CROISSANCE AVEC LA PUBERTÉ, IL Y A UN AGE SOCIAL

Par M. le D^r Paul GODIN, de Saint-Raphaël (Var).

A l'heure où la pensée de tous, celle des parents comme celle de l'éducateur, du législateur et du sociologue ou du médecin légiste, est emportée par la même préoccupation d'attribuer à l'homme de demain, dans la société, la place qu'il lui faut et qui lui revient ; à l'heure où nous savons que la valeur sociale n'est pas dans la somme des efforts, mais dans la qualité de l'acte ; que la valeur de l'action est fille de l'appropriation de l'homme à la place occupée et de la place à l'homme qui l'occupe, de façon à réaliser l'aphorisme anglais : « *The right man in the right place* » ; à l'heure où nous savons que cette appropriation ne peut ré-

sulter que d'une connaissance exacte des besoins sociaux, d'une part, et, d'autre part, de la personne humaine ;

A l'heure où l'on prend conscience du rôle capital de cette individualité et de la nécessité de demander à toutes les sciences biologiques leur secours actif pour extraire de chaque enfant son individualité, et qu'une Ecole avec ce maître objectif se fonde à Genève même, la cité d'éducation par excellence, l'Ecole des Sciences de l'Education ou Institut J.-J.-Rousseau.

Personne ne veut, personne ne peut rester indifférent à un signe révélateur de l'*individualité* : la puberté est ce signe. La puberté est davantage encore, elle est un signe dominant, un facteur considérable de l'individualité même.

Vous l'aviez certainement prévu ; vous le saviez déjà. J'espère ajouter une nouvelle preuve et vous fournir, en éducation, un nouveau critérium, un nouveau guide.

Que de fois ne vous êtes-vous pas demandé à quoi pouvaient se rattacher les différences profondes qui vous saisissaient chez des jeunes gens de même âge. Ils étaient là, quatre, six, devant vous. Tous avaient dix-huit ans. Outre la dissemblance, vous sentiez que ceux-ci étaient déjà des hommes, tandis que ceux-là étaient encore de tout jeunes gens. Allures, gestes, paroles, tout accusait ces distinctions entre ces deux groupes, nés à la même époque cependant.

Si, comme je le demande depuis 1893, comme le professeur Sergi l'a demandé dès 1885 à Rome, des médecins avaient été appelés à suivre périodiquement à travers les semestres chacun des jeunes gens qui composent ces groupes de dix-huit ans, voici ce que pourraient vous dire ces médecins :

« Ceux que vous jugez adultes, ont fait leur puberté à treize ans. Il y a cinq ans de cela, — ce sont, en effet, réellement des hommes. Les autres n'ont été pubères qu'à dix-sept ans et l'un d'eux voit apparaître sa puberté aujourd'hui seulement ! »

« Sans doute, me direz-vous, nous avons déjà une idée de cela. » — Mais oui, n'est-il pas vrai ? Il ne me reste donc

plus qu'à préciser en quelques mots, avec les documents si clairs que me fournissent mes recherches sur la croissance : la puberté, telle que je l'ai définie en 1911, est le centre de l'évolution de croissance.

Ce grand phénomène se produit à une distance variable de la naissance, mais à une distance fixe ou peu s'en faut de l'état adulte. Qu'en résulte-t-il ? C'est que deux jeunes gens de même âge peuvent être l'un un adulte, l'autre un enfant ; que ce qu'il nous faut considérer, ce n'est pas l'âge lui-même, mais bien l'âge en fonction de la puberté, âge d'évolution, âge réel, âge éducatif et social en quelque sorte.

Il reste à savoir comment nous reconnaitrons la puberté, son approche ou son installation, de façon à établir l'âge d'évolution d'un enfant donné. — Quels signes avons-nous ? A côté des signes fournis par la pousse des poils du pubis et de l'aisselle, à côté des diverses modalités de l'accroissement pubertaire qui, du reste, renseignent sur l'apparition, nous pouvons avant tout être renseignés de bonne heure sur l'époque prochaine ou éloignée de cette apparition par quelques-uns des rapports anatomiques de dimensions segmentaires évalués au moyen de l'anthropométrie, telle que l'enseigne mon maître, M. le professeur Manouvrier.

Nous sommes donc désormais en mesure de pronostiquer l'époque approchée à laquelle tel enfant sera pubère, de déterminer son âge en fonction de la puberté (son âge social).

L'éducateur se trouve par là armé d'une façon inattendue et singulièrement utile. Il peut déterminer l'individualité, il peut apprécier le temps qu'il a devant lui pour donner telle partie de l'éducation physique, telles notions intellectuelles, telle orientation à l'attention et à l'effort, etc., et situant l'apparition de la puberté dans le temps, il peut encore préciser l'époque à laquelle sera adulte physiquement et socialement ce jeune être qui évolue dans ses mains.

Quelles ne seraient pas l'ingratitude et la culpabilité des éducateurs, parents, maîtres ou sociétés, s'ils ne s'efforçaient de faire plus beau et plus puissant l'homme de demain,

quand des savants tels que vous, Messieurs, n'hésitent point à consacrer le meilleur de leur vie à la démonstration de la lutte triomphale de l'homme sur la nature à travers les âges de notre monde ?

LABORATOIRES DE POLICE ET INSTRUCTION CRIMINELLE (1)

Par M. EDMOND LOCARD

Docteur en médecine,

Licencié en droit, Directeur du Laboratoire de Police de Lyon.

La substitution de la preuve indiciale à la preuve testimoniale est une des caractéristiques de l'évolution du droit criminel à notre époque. La critique du témoignage a montré l'extrême faillibilité de ce mode de preuve, et la nécessité s'est imposée de découvrir d'autres méthodes pour établir la culpabilité. Dans un certain nombre de grands centres, où la recherche des preuves positives se fait systématiquement, le parquet, l'instruction criminelle et la police de sûreté trouvent une aide efficace dans un organisme nouveau constituant, sous des noms divers, de véritables Laboratoires de police. Tantôt c'est un laboratoire universitaire, comme celui de Reiss, professeur de police scientifique à Lausanne, ou celui de Corin et Stockis à la Faculté de médecine de Liège ; tantôt c'est une annexe d'une Ecole de police, comme à Rome (Ottolenghi) ou à Madrid (Oloriz) ; tantôt, enfin, il représente l'extension d'un service d'identité judiciaire, comme à Paris (Bertillon), à Berlin (Schneikert), à Dresde (Becker). Il existe, en Amérique du Sud, des laboratoires de police remarquablement aménagés et outillés, comme ceux de Buenos-Ayres et de Rio-de-Janeiro, qui pourraient servir de modèles à bien des capitales européennes.

(1) Je tiens à remercier M. le Dr Maurice Genty, rédacteur en chef d'*Æsculape*, qui a bien voulu m'autoriser à illustrer cette étude avec des clichés prêtés par l'excellente revue qu'il dirige.